

La catastrophe de TCHERNOBYL a 35 ans, et est toujours en cours. Un rassemblement a eu lieu samedi à DIJON, en même temps que la 15^{ème} Vigie mensuelle Citoyenne pour la reconversion du CEA de VALDUC et la ratification du TIAN (Traité d'interdiction des armes nucléaires) par la France.

C. de Presse nationaux :

- Sortir du Nucléaire : 35 ans de Tchernobyl : la catastrophe continue dans un déni indécent

www.sortirdunucleaire.org/35-ans-de-Tchernobyl-la-catastrophe-continue-dans

1986 : Le déni officiel de l'époque et la non protection des français a donné naissance à la CRII-RAD, dont voici le dernier communiqué :

[www.criirad.org/actualites/tchernobylfrancbelarus/tchernobylmisajourjuil05/2021-04-22_tchern-35_mythe_cp-vc.pdf?utm_source=sendinblue&utm_campaign=35 ans Tchernobyl - envoi adhrnts&utm_medium=email](http://www.criirad.org/actualites/tchernobylfrancbelarus/tchernobylmisajourjuil05/2021-04-22_tchern-35_mythe_cp-vc.pdf?utm_source=sendinblue&utm_campaign=35%20ans%20Tchernobyl%20-%20envoi%20adhrents&utm_medium=email)

Menaces sur l'Humanité

Les 2 plus graves dangers menaçant les humains sont la dérive climatique et les bombes atomiques.

Mais heureusement, les solutions sont là !

- Pour le Climat, nous devons agir très fort en moins de 10 ans : voir le RAC, Réseau Action Climat

<https://reseauactionclimat.org> et les scénarios 100 % renouvelables à l'horizon 2050 : L'ADEME, RTE, l'AIE et bien-sûr l'association négaWatt ! www.negawatt.org

Le prochain rendez-vous citoyen à DIJON est la Marche CLIMAT du 9 mai !

- Pour démanteler les bombes atomiques : l'ONU a voté en 2017 le TIAN, Traité d'interdiction des armes nucléaires, entré en vigueur le 22 janvier 2021 ! Les neufs pays qui « possèdent » la bombe ne veulent actuellement pas le signer, mais nous demandons que la France le ratifie. Nos associations, regroupées au sein d'ICAN ont obtenues le Prix Nobel de la PAIX 2017 <http://icanfrance.org/>.

Contamination mondiale

Bien que le nucléaire soit devenu la plus chère des techniques pour produire de l'électricité, EDF et le gouvernement français voudrait polluer une partie de l'INDE en poussant à la construction de 6 réacteurs EPR sur le site de Jaitapur". Sans prendre en compte les vives oppositions locales et les risques sismiques.

Le nucléaire « civil », destinée au départ à produire du plutonium pour les militaires, est source de contaminations radioactives et chimiques en fonctionnement « normal », relarguées dans l'environnement par les cheminées et par les rejets liquides. Plus les contaminations accidentelles, récurrentes, dans l'air, les cours d'eau et les nappes phréatiques ...

Et les accidents ou catastrophes nucléaires, présentés dans les années 1970 comme impossible ne cessent d'arriver : Three Mile Island (fonte du coeur du réacteur en 1979), Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), Tchernobyl (fonte du coeur en 1986), Le Blayais (Gironde), Fukushima (fonte de 3 coeurs en 2011), ce qui fait 5 fontes de coeurs de réacteurs civils de 1954 à 2021, déplaçant les populations et stérilisant des territoires entiers. En France nos 56 réacteurs sont de véritables bombes à retardement.

Les centrales nucléaires, vous préférez les arrêter avant ou après l'accident ?!

Le nucléaire militaire, lui est coupable de tirs génocidaires sur deux villes japonaises et de plus de 2 000 tirs appelés essais. Les radioéléments issus de ces explosions se retrouvent dans les sols du monde entier et les bases nucléaires polluent leurs territoires.

Déchets nucléaires ingérables, cessons d'en produire.

Depuis 50 ans notre haute technologie ne sait toujours pas que faire des déchets nucléaires, issus des centrales de production d'électricité, des militaires avec leurs bombes atomiques, et plus modestement de la médecine et la recherche. Les fûts de déchets ont d'abord été largués en mer par bateaux, aberration interdite seulement depuis 1993, mais les rejets liquides dans les fleuves ou mers restent toujours autorisés en 2021.

L'enfouissement profond, partout un échec.

- Envahissement d'eau en 2008 en Allemagne (déchets nucléaires à 700 m dans une ancienne mine de sel d'Asse « déclarée sèche et appropriée pour le stockage de déchets radioactifs » par les scientifiques).
- Incendie en 2002 à StocaMine en Alsace. Déchets industriels de « classe 1 » (dangereux) et « classe 0 » (hautement toxiques) à 550 m. 42 000 tonnes d'arsenic, amiante, chrome, cadmium et autres déchets toxiques menacent de contaminer la nappe phréatique d'Alsace, première réserve d'eau potable d'Europe. L'industrie sait remonter les déchets, mais le 18 janvier 2021 la ministre Barbara Pompili et le gouvernement français décident de les abandonner pour une question de prix.
- Incendie en 2014 aux USA (déchets radioactifs militaires à 655 m, Waste Isolation Pilot Plant – WIPP).
- Effondrement en 2017 aux USA (déchets radioactifs à Hanford, ou de nombreux incidents avaient déjà eu lieu).

- ...

Le projet « CIGEO » d'enfouissement à BURE ne peut apporter aucune sécurité, il doit être abandonné. Les budgets ré-orientés vers le stockage en subsurface, comme le font certains pays, et la recherche scientifique pour diminuer leur toxicité.

La France, voisine toxique ?

Les pays voisins de la France s'inquiètent depuis toujours de la proximité de réacteurs nucléaires françaises. Ainsi, en Suisse le canton de Genève demandait l'arrêt de Super-Phénix (arrêté en 1997, mais pas fini de démanteler), et réclament toujours l'arrêt des quatre vieux réacteurs du Buguet (Ain).

Le Luxembourg et les régions allemandes de la Sarre et de Rhénanie-Palatinat demandent eux l'arrêt des 4 réacteurs de Cattenom (Moselle) et ils « réaffirment leur opposition à la poursuite de l'énergie nucléaire, qui doit appartenir au passé, en particulier chez nos voisins directs ».

Les renouvelables les moins chères

Depuis plusieurs années, les renouvelables sont devenues moins chères que toutes les énergies fossiles ou fissiles ! Leur prix continue à diminuer, et elles remplacent de plus en plus charbon, fioul et gaz de terre, ainsi que le nucléaire dont le prix augmente sans cesse !

De 50 E / MWh, l'Eolien terrestre tend vers 35 E, l'Eolien en mer de 70 E tend vers 50 E, le Photovoltaïque autour de 50 E mais est déjà à 11 E / MWh au Portugal ! Le nucléaire sera au minimum entre 110 et 135 E / MWh pour les deux EPR vendus aux Anglais, mais sans intégrer le coût réel des déchets nucléaires.

« Le nucléaire ne répond à aucun besoin technique ou opérationnel que ses concurrents sobres en carbone ne puissent satisfaire mieux, moins cher et plus rapidement ».

Conclusion sans appel du World Nuclear Industry Status Report (WNISR 2019). Plus coûteuse que les énergies renouvelables, la construction d'un nouveau réacteur dure en moyenne 10 ans : trop long pour sauver le climat ! www.worldnuclearreport.org

Chacun peut faire le choix de s'abonner chez Enercoop, fournisseur d'électricité 100 % renouvelable !

Comment les citoyens peuvent obtenir la fin de la bombe ?

- Écrivez à votre :

Maire, afin que votre commune signe [l'Appel des villes](#) d'ICAN pour le désarmement nucléaire, comme une trentaine de villes dont Paris, Grenoble, Lyon, Besançon, ...

Député et sénateur pour que la France ratifie le TIAN.

- Participez aux vigies citoyennes (la prochaine est le 21 mai, à Dijon ou à Valduc), à Paris et ailleurs
- Venez [soutenir les 3 Dijonnais lanceurs d'alerte](#) au procès devant le Tribunal judiciaire de Dijon.
- Questionnez votre banque sur son financement de la bombe atomique, et n'hésitez pas à changer pour une banque éthique, grâce au [guide éco-citoyen "Choisis ta banque !"](#) sur le site des Amis de la Terre.
- Intéressez-vous aux questions de sécurité internationale et de [défense de la démocratie](#), notamment aux alternatives reposant sur les stratégies de non-coopération avec un pouvoir illégitime.

Les vigies et actions non-violentes menées par le 'Collectif Bourgogne Franche Comté pour l'abolition des armes nucléaires' s'inscrivent dans le cadre d' [ICAN](#), 'Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires' (*International Campaign to Abolish Nuclear Weapons*), prix Nobel de la paix 2017, et dans la suite des précédentes victoires de l'ONU : interdiction des armes biologiques (1972), des armes chimiques (1993), des mines antipersonnel (1997), et des bombes à sous-munitions (2008).

Appel conjoint du Collectif Abolition des armes nucléaires Bourgogne Franche-Comté et de SDN
21 <http://abolitiondesarmesnucléaires.org> - abolitiondesarmesnucléaires@orange.fr - 06 14 24 86 96